

Annexe 3-C – Formulaire de candidature à un poste en Allemagne - Année scolaire 2016 - 2017

État civil

Nom patronymique : Nom marital :
Prénom : Date de naissance :
Homme ... Femme Nationalité :

Situation de famille

Personnes devant vous accompagner à l'étranger : Conjoint : oui non
Nombre d'enfants qui vous accompagneront : âge(s).....
Niveau scolaire des enfants à la rentrée 2016.....

Adresse personnelle

Rue :
Code postal : Ville :
N° de téléphone :
Adresse et n° de téléphone pendant les vacances d'été :
Adresse électronique (professionnelle ou personnelle) :
Personne à joindre en France en cas d'urgence (nom, adresse, n° de téléphone) :

Situation administrative

Grade :
Date de titularisation : Classe : Échelon :
Académie de rattachement : Département d'exercice :
Département de rattachement pour les enseignants qui n'exercent pas actuellement dans une école :

École d'exercice

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville : N° de téléphone :
Classe dans laquelle vous exercez actuellement :

Diplômes, titres universitaires et professionnels (préciser la date et le lieu d'obtention)

.....
.....
.....
.....

Niveau de compétence en langue allemande selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Compétences	Aucune	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Compréhension de l'oral							
Compréhension de l'écrit							
Expression orale							
Expression écrite							

Expériences professionnelles

- Avez-vous une expérience de l'enseignement du français langue étrangère ? oui non

Si oui, précisez:

.....

- Avez-vous, à l'école primaire, une expérience de l'enseignement de l'allemand ? oui non

Si oui, précisez l'année, la durée hebdomadaire et la (ou les) classe(s):

.....
.....
.....

- Avez-vous effectué des séjours professionnels à l'étranger ? oui non

Si oui, nature, lieu, date et durée :

.....
.....

- Motivations pour participer à l'échange :

.....
.....

- Autres expériences et compétences pertinentes pour l'échange :

.....
.....
.....

Autres

- Avez-vous le permis de conduire ? oui non
- Si oui, disposerez-vous d'un véhicule sur place ? oui non

Vœux en vue de l'affectation

Indiquez obligatoirement 3 Länder parmi les 10 participant actuellement à l'échange, par ordre de préférence. En cas de non respect de cette consigne, votre dossier ne sera pas examiné.

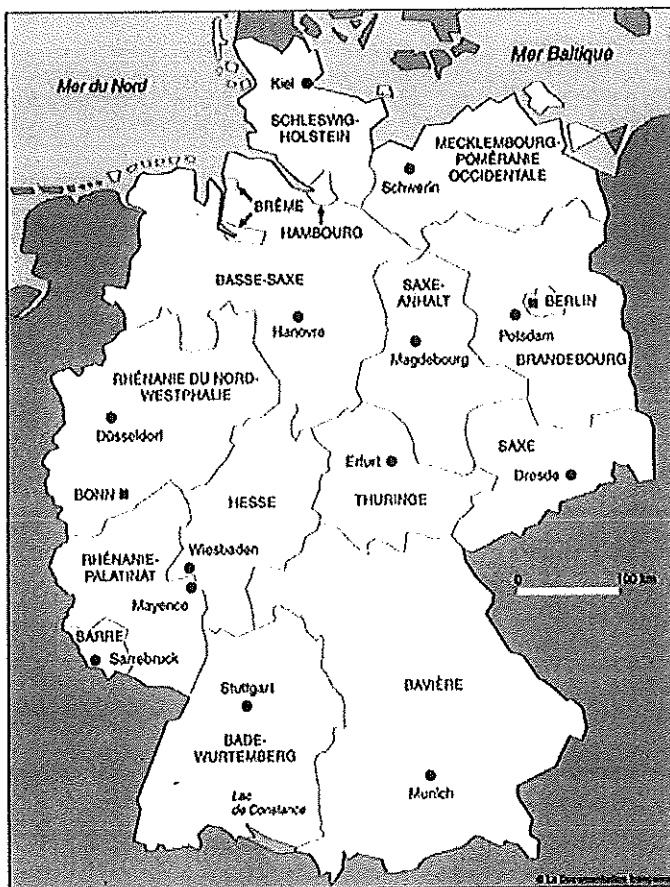
La commission franco-allemande de répartition s'engage à respecter l'un de vos 3 vœux et tient compte des partenariats existant déjà entre une académie et un Land. La liste publiée peut varier d'une année à l'autre.

Il est à noter que certains Länder ne participent pas chaque année à l'échange (Hambourg, la Saxe, la Saxe-Anhalt, la Thuringe, le Mecklembourg-Poméranie occidentale notamment) et que par conséquent un autre Land peut être proposé aux candidats si aucun de leurs vœux ne peut être satisfait.

Pour connaître le Land partenaire de votre académie, consulter la rubrique consacrée aux relations européennes et internationales sur votre site académique <http://eduscol.education.fr/cid45736/sites-internet-academiques-des-relations-europeennes-et-internationales.html>

	Land
1 ^{er} vœu	
2 ^e vœu	
3 ^e vœu	

Allemagne : les Länder



Länder
Bade-Wurtemberg
Berlin
Brandebourg
Hambourg
Hesse
Mecklembourg-Poméranie-occidentale
Rhénanie-du-Nord-Westphalie
Rhénanie-Palatinat
Sarre
Saxe
Saxe-Anhalt
Thuringe
Tout Land

Les participants enseignent essentiellement dans les écoles élémentaires, Il existe néanmoins pour certains postes d'autres possibilités : école maternelle, collège, établissement bilingue. Veuillez compléter le tableau ci-dessous en fonction de vos choix.

	OUI	ÉVENTUELLEMENT	NON
Affectation en école maternelle / Kindergarten			
Affectation en collège / Sekundarstufe1			
Affectation dans un établissement bilingue (disciplines non linguistiques en français)			

Justification des vœux ci-dessus :

.....
.....

Postulez-vous à une autre mobilité ? Laquelle ?

.....
.....

Remarques complémentaires éventuelles :

.....
.....

Engagement

- Je m'engage à accepter une affectation conforme à l'un des vœux que j'ai formulés et reconnais avoir été informé(e) qu'aucune demande ultérieure de changement d'affectation ne pourra être prise en considération.
- Je m'engage à participer aux réunions et stages organisés avant et durant mon séjour en Allemagne.
- Je m'engage, enfin, à assurer, lors de mon retour en France, des activités contribuant au développement de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire.

Fait à le

Signature du candidat :

Avis hiérarchiques

• Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale

Favorable

Réservé

Défavorable

Quel que soit l'avis, motivation de la décision :

.....
.....
.....
.....

Date :

Signature de l'IEN :

• Décision du directeur académique des services de l'éducation nationale

Départ autorisé

Départ refusé

En cas de refus, motivation de la décision :

.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du Dasep :

• Signature du délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

Date :

Signature du Dareic :

Annexe 4

Informations complémentaires sur les séjours en Louisiane

A - Conditions de rémunération et d'imposition

En 2015-2016, le montant annuel de la rémunération versée aux enseignants par les autorités de Louisiane s'élève à 42 956 dollars la première année, à 43 467 dollars la deuxième année et à 43 854 dollars la troisième année. L'échelle de rémunération des enseignants du programme est réévaluée annuellement en fonction de la progression du salaire médian des enseignants américains en Louisiane.

Sous réserve de reconduction par le Parlement de Louisiane des crédits nécessaires au maintien du dispositif actuel, les enseignants recrutés bénéficient, d'autre part, d'une prime versée par les autorités louisianaises visant à compenser partie des coûts liés à leur participation au programme (billet(s) d'avion, frais de visa, achat d'un véhicule, etc.).

Le paiement de cette prime est échelonné sur trois ans de la manière suivante : 6 000 dollars versés la première année en 2 fois (4 000 dollars en octobre et 2 000 dollars en mai), 4 000 dollars versés la deuxième année en mai et 4 000 dollars la troisième année en mai.

Les enseignants recrutés dans le cadre du programme sont exemptés du paiement des impôts américains pendant les dix-huit premiers mois de leur séjour. Cette exemption ne s'applique pas à ceux qui auraient déjà travaillé aux États-Unis. Le taux d'imposition appliqué est d'environ 15 % à 20 %.

Il incombe aux enseignants recrutés de contracter une assurance maladie couvrant les trois premiers mois de leur séjour, l'assurance du district scolaire d'affectation ne prenant effet que dans le courant du mois d'octobre suivant leur affectation. Il est conseillé aux enseignants titulaires d'opter pour un maintien de leurs droits auprès de la Mutuelle générale de l'éducation nationale. Les enseignants non titulaires ont, quant à eux, la possibilité de s'affilier à la caisse des Français de l'étranger.

B - Recommandations

Les postes proposés conviennent plus particulièrement à des candidats sans charge de famille, voire à des couples d'enseignants dont les deux conjoints sont candidats à ce programme.

Les enfants d'enseignants peuvent être scolarisés dans les écoles américaines. Ils peuvent également l'être dans des écoles ou des établissements qui dispensent un enseignement sur programme français. Trois établissements situés à La Nouvelle-Orléans sont (partiellement ou totalement) homologués par le ministère français de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : l'école publique à charte « Audubon Charter School », l'école privée « École Bilingue de la Nouvelle-Orléans » et l'école publique à charte « Lycée français de la Nouvelle-Orléans » (se reporter à l'arrêté publié au J.O.R.F. <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/6/16/MENE1514452A/fo/texte>).

En raison des conditions climatiques difficiles (climat subtropical), il est déconseillé aux personnes allergiques ayant des problèmes respiratoires d'envisager un séjour long en Louisiane.

Il convient de prévoir une somme de l'ordre de 4 000 à 5 000 euros (pour une personne seule) pour s'installer en Louisiane dans de bonnes conditions (logement, véhicule, assurance, permis de conduire et cautions diverses).